

Notice de montage

GYNNOVA

CS 30056 - 45 RUE GASTON DE FLOTTE
13012 MARSEILLE CEDEX 12 (FRANCE)
TEL: 33.0.4.91.87.51.20 - FAX: 33.0.4.91.93.86.89
www.gynnova.com - info@gynnova.com



**REVÊTEMENT AMOVIBLE
POUR CORPS DE POUTRE M'16**

NM272B**06/07/17****CASAL
SPORT**Distribué par
CASAL SPORT

09 69 36 95 95
Appel non surtaxé
mail@casalsport.com
CASALSPORT.com

À CONSERVER

Avertissement

Il convient de faire installer cet équipement par une personne qualifiée.

Cet équipement doit être utilisé par une seule personne à la fois et sous la surveillance d'une personne qualifiée.

L'usage de cet équipement à des fins autres que celles initialement prévues est exclu.

Recommandations

Il est recommandé comme l'indique la norme française NF S52-400 de :

- conserver cette notice pour référence ultérieure (contrôle, entretien...).
- effectuer une maintenance prédictive de manière périodique.
- mettre en place une vérification annuelle ou pluriannuelle selon l'utilisation.

Colisage

1 colis (Réf. : 3652)

Dimensions : 610 x 410 x 240 mm

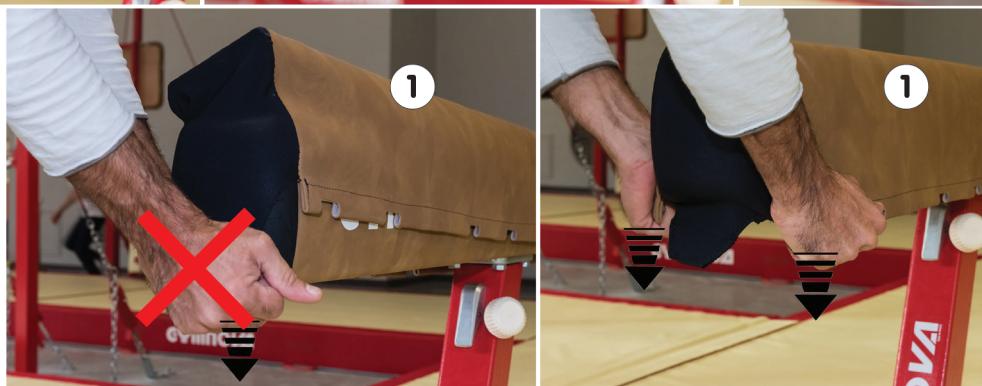
Masse : 6 kg

Volume : 0,06 m³

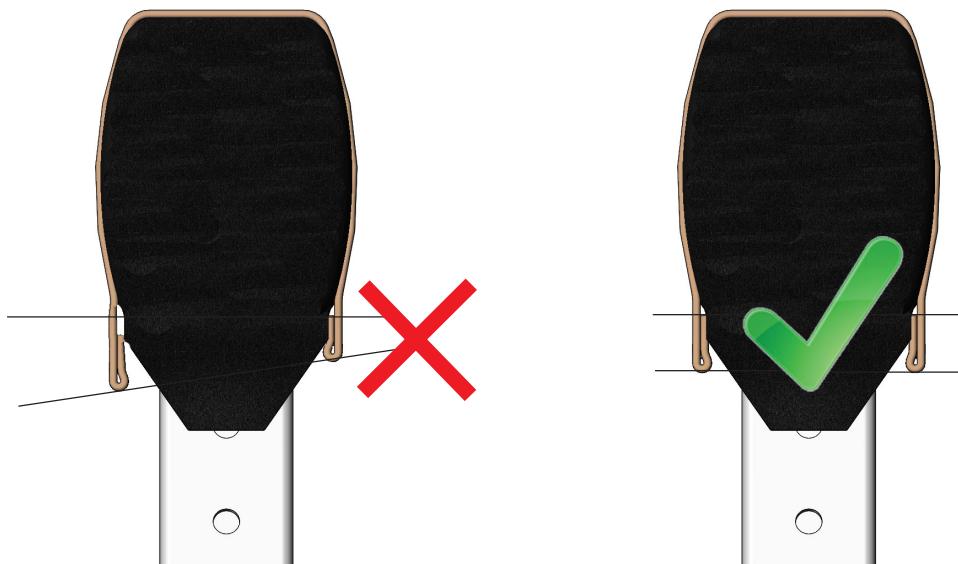
I. Montage du revêtement

- 1 Nettoyer l'ancien corps à l'aide d'un chiffon sec afin de supprimer les irrégularités (amas de magnésie etc).
- 2 Utiliser les embouts (4) fournis si nécessaire (embouts actuels abimés ou inexistant) pour les corps de poutre Gymnova. Se reporter aux instructions de la notice NM135.

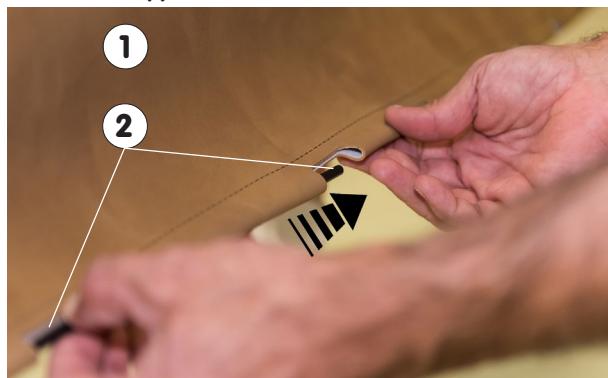
- 3 Enfiler le nouveau revêtement (1) par-dessus l'ancien corps : commencer par une extrémité puis enfiler l'autre extrémité.



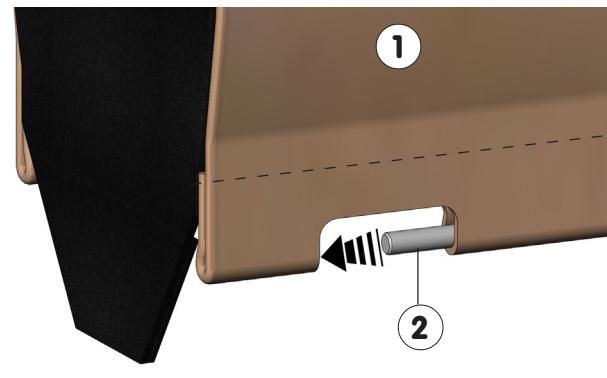
4 Vérifier que le revêtement (1) soit bien centré sur le corps : en longueur (même déformation du tissu d'extrémité) et équilibré des 2 côtés.



5 Enfiler un jonc (2) dans chaque ourlet sur toute la longueur de la housse (1).

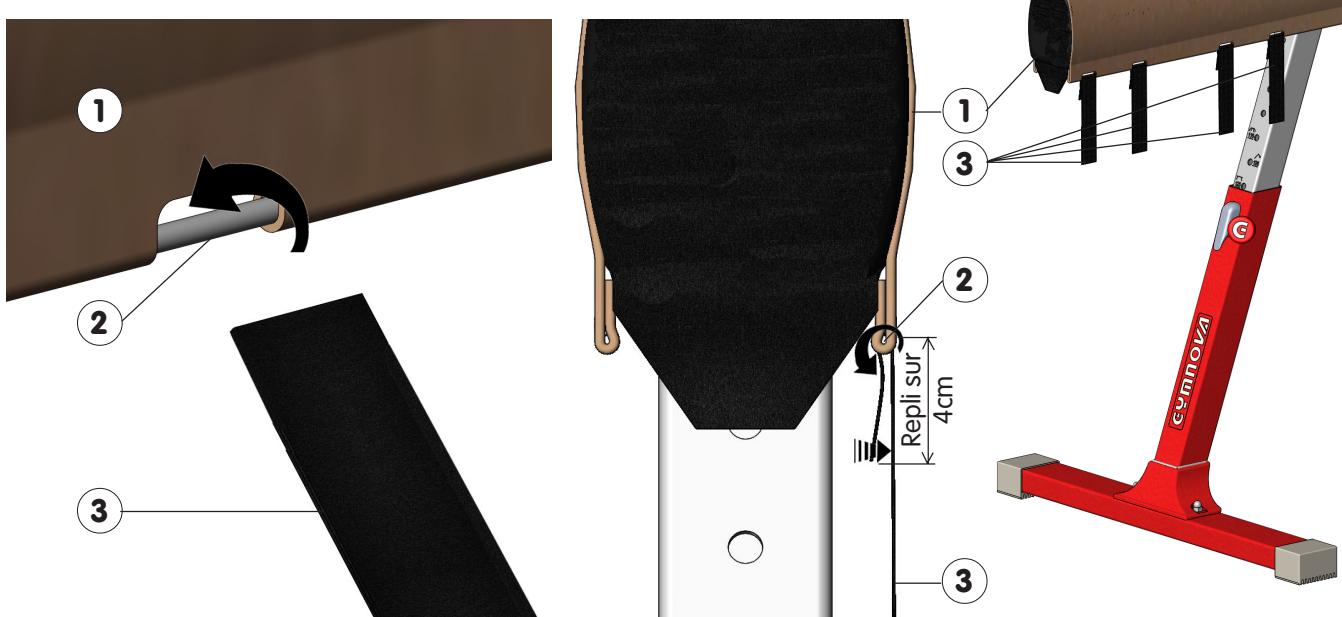


6 Faire entrer les joncs (2) dans chaque "poche" aux extrémités de la housse (1).



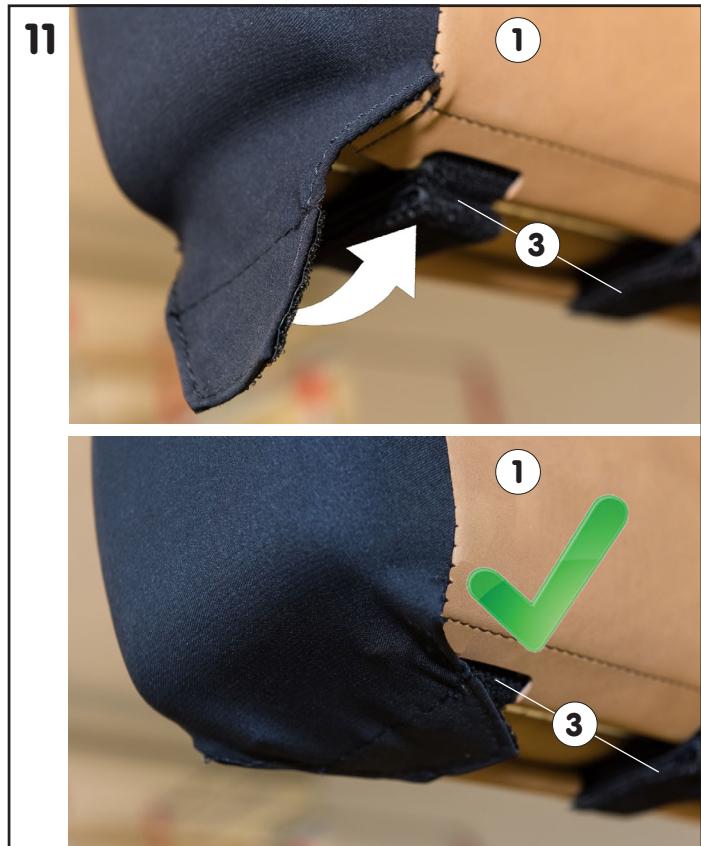
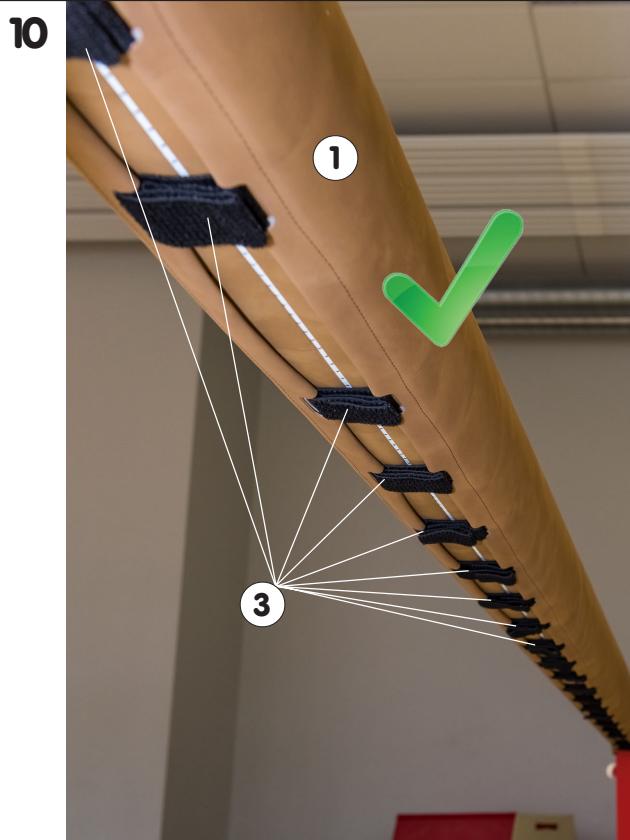
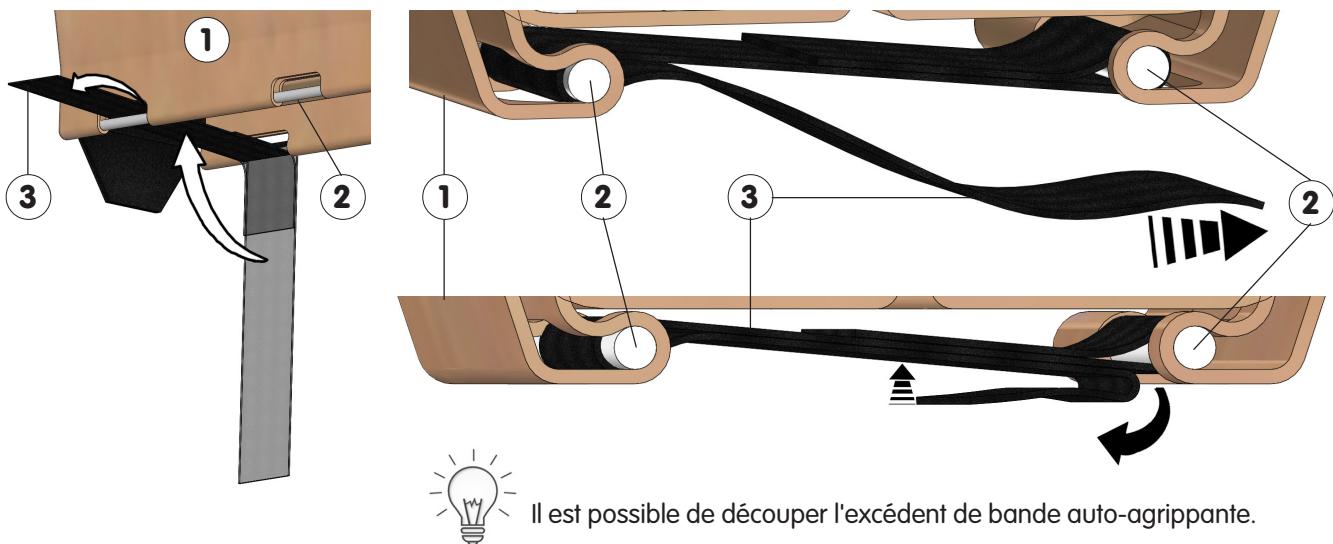
7 **Les joncs sont légèrement plus longs que la housse** : il est donc nécessaire de rentrer une extrémité dans une poche (étape 6), puis pousser au maximum le jonc dans la direction indiquée étape 6 pour insérer l'autre extrémité dans la seconde poche.

8 Monter les 28 bandes auto-agrippantes (3) autour d'un jonc (2) sur un même côté, à travers chaque encoche du revêtement amovible (1).



9 Commencer à une extrémité de la poutre et répéter l'opération sur chaque bande auto-agrippante (3). Tirer modérément sur chacune pour tendre la housse (1). Une fois toutes les bandes auto-agrippantes attachées, ajuster en ajoutant de la tension dans celles-ci si nécessaire.

! Vérifier à chaque tension de bande auto-agrippante que la housse soit bien centrée sur le corps = ne "tourne" pas par rapport au corps (cf. Fig 4).



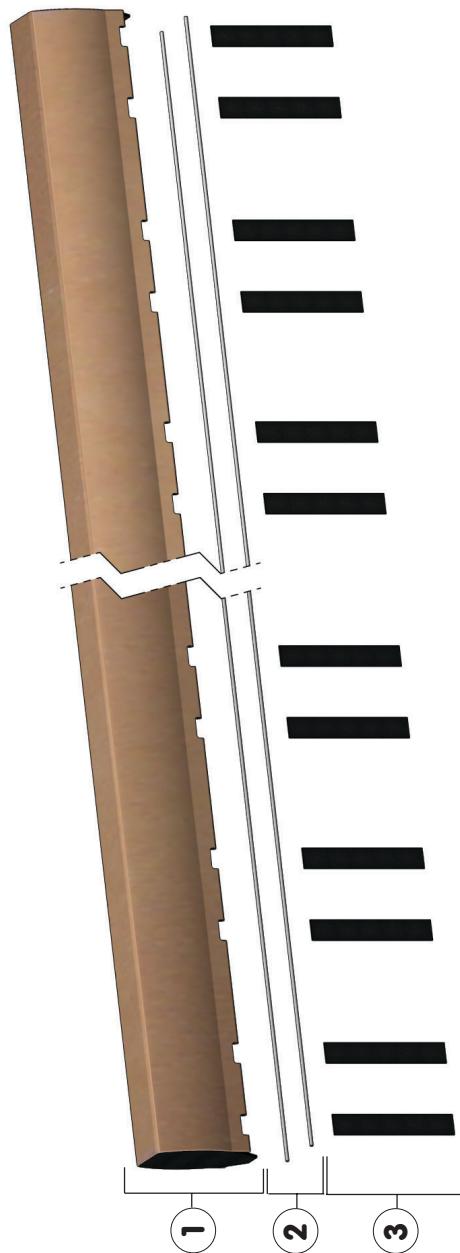
II. Maintenance

Effectuer avant chaque utilisation une vérification complète de l'état et du bon fonctionnement des pièces d'usure (bandes auto-agrippantes). Retendre l'ensemble des bandes auto-agrippantes si la housse est détendue.

Important:

- En cas d'anomalie constatée ou présumée, ne pas utiliser l'équipement tant qu'un technicien n'est pas intervenu.
- Tout élément détérioré ou déformé doit être remplacé dans les plus brefs délais.

30	-	-
29	-	-
28	-	-
27	-	-
26	-	-
25	-	-
24	-	-
23	-	-
22	-	-
21	-	-
20	-	-
19	-	-
18	-	-
17	-	-
16	-	-
15	-	-
14	-	-
13	-	-
12	-	-
11	-	-
10	-	-
9	-	-
8	-	-
7	-	-
6	-	-
5	2	Lot de 14 bandes auto-agrip.
4	2	Embout plastique complet
3	28	Bandes auto-agrippante
2	1	Paire de Joncs Ø6 - Long. : 5025
1	1	Housse de Rev. amov. M'16
REP	NBR	DESIGNATION
		REFERENCE
		OBSERVATION



REVÊTEMENT AMOVIBLE

CORPS DE POUTRE M'16